

La Vie à Bry

le magazine de votre ville

N° 4 7 6

Septembre 2021

bry-sur-marne.fr -  -  - 

Le Théâtre de Bry ouvre ses portes

Page 10



La charte des nouvelles constructions

Page 16

Au service de votre santé

Page 20



VILLE DE BRY-SUR-MARNE

Moult viel que Paris

THÉÂTRE DE BRY-SUR-MARNE



« C'était une promesse majeure, ouvrir un théâtre à Bry-sur-Marne, c'est chose faite ! L'an dernier, nous avons réorienté le projet de rénovation de la salle Daguerre pour en faire un véritable théâtre.

Je suis très heureux de vous annoncer que, dès le 17 septembre, Bry aura donc son propre théâtre avec une programmation superbe et accessible à tous. *(voir page 10)* »

Charles ASLANGUL
Maire de Bry-sur-Marne

Édito du Maire

« Bonne rentrée à tous ! »

Chères Bryardes, Chers Bryards,

Voilà un peu plus d'un an que vous m'avez fait l'honneur de m'élire Maire de Bry-sur-Marne.

Depuis lors je mets, au quotidien, tout mon amour de Bry et toute mon énergie pour être digne et à la hauteur de votre confiance. Confiance renouvelée, en juin dernier, avec 67,40% des voix aux élections départementales pour lesquelles, vous le savez, j'ai fait le choix de n'être que suppléant afin de respecter ma promesse de ne pas briguer un autre mandat et rester Maire à 100% pour Bry, pour vous.

« Face à la crise »

Cette première année de mandature fut, à bien des égards, intense. D'abord, bien-sûr, la crise de la Covid-19 a continué de rythmer nos vies et donc la gestion municipale. Des crèches aux écoles en passant par les travaux publics, les sports, la culture, les fêtes et animations ou encore les finances publiques, c'est toute l'organisation municipale qui a été impactée, alourdie et complexifiée par la crise sanitaire. Malgré tout, nous sommes parvenus à maintenir l'efficacité du service public, autant que cela fut possible dans ces conditions si particulières.

Comme Maire, je n'ai hélas, pour l'heure, connu que la gestion municipale en temps de crise. Or, le fait est que la crise sanitaire est toujours là. Par conséquent, je reste contraint de continuer à diriger la municipalité dans un contexte dégradé d'urgence

et de pression permanente. Comme vous, j'aspire à ce que la crise cesse pour travailler dans la sérénité d'une gestion apaisée, qui s'inscrirait enfin dans le temps long, sans devoir nous adapter d'une semaine à l'autre au gré des évolutions sanitaires et législatives. D'ici là, l'ensemble de la municipalité reste mobilisé pour, face à la crise, soutenir les familles bryardes, vous soutenir, dans tous les domaines qui relèvent de la Ville.

« Travail et proximité »

Cette première année de mandature fut, au-delà de la crise, intense en projets menés et/ou initiés. Il serait fastidieux de tout détailler ici, il faut retenir qu'en un an pas moins de 50% de nos engagements sont d'ores et déjà réalisés ou engagés. Avec l'ensemble des élus qui m'entourent, que je remercie pour leur travail remarquable, et les agents de la Ville, tout aussi précieux, nous poursuivons la tâche en parallèle de la crise sanitaire pour développer notre belle ville comme elle le mérite.

Enfin, et surtout, cette première année de mandature fut riche de rencontres et d'échanges. Depuis le début, j'inscris ma fonction de Maire dans l'écoute et la proximité. C'est pourquoi, je reçois systématiquement lorsque je suis sollicité et, en plus, ai mis en place le dispositif des permanences « Allô Monsieur le Maire » qui vous permet de me contacter directement, sans filtre. En un an, cela représente des centaines d'échanges et de rencontres qui me



Charles ASLANGUL
Maire de Bry-sur-Marne
Vice-président du Territoire
Conseiller Métropolitain

permettent d'adapter en temps réel notre action à vos besoins, de rester proche de vous. Comptez sur moi pour poursuivre en ce sens, à vos côtés.

À l'aube de cette nouvelle année scolaire 2021/2022, la Ville est prête pour relancer la vie locale après la pause estivale : forum des associations, brocante, manifestations culturelles/sportives, etc. Avec une nouveauté de taille cette année : l'inauguration du Théâtre de Bry ! (voir page 10).

Je vous souhaite une très bonne rentrée, avec une pensée pour tous les écoliers bryards, et leurs familles, pour qui cette période est toujours si particulière mais, finalement, heureuse.

Bonne rentrée à tous !

P.S. : Sachez que lors du forum des associations et de la brocante, un stand de vaccination sera mis en place par la Ville en partenariat avec l'association *Autour du patient*.

Lundi 28 juin : Réunion avec la société Géraud, exploitant du marché alimentaire de Bry-sur-Marne • Réunion du Fonds Daguerre • Déjeuner pour les bénévoles de l'Espace emploi

Mardi 29 juin : Conférence des Maires de l'EPT pour le PLUi - phase de diagnostic

Mercredi 30 juin : Réunion avec le CAUE pour le cahier de recommandations architecturales • Visite des centres de loisirs Paul Barilliet et Étienne de Silhouette • Baptême de la Maison des Arts Étienne Audfray

Judi 1^{er} juillet : Installation du nouveau Conseil départemental • Visite du centre technique municipal • Réunion avec le CAUE pour la Charte dite « promoteur » • Cocktail de la communauté éducative

Mardi 6 juillet : Comité de pilotage avec la SPL • Rencontre avec les représentants des parents d'élève de la PEEP et de la FCPE

Mercredi 7 juillet : Rendez-vous avec les riverains de la rue Franchetti • Permanence « Allô Monsieur le Maire »

Lundi 12 juillet : Réunion du Fonds Daguerre

Mardi 13 juillet : Réunion partenariale sur le bilan financier du Pôle Image

Mardi 20 juillet : Conseil d'administration du Fonds Daguerre • Rencontre avec l'ensemble du personnel de la petite enfance

Mercredi 21 juillet : Comité de pilotage pour le cahier de recommandations architecturales

Focus sur



Déjeuner pour les bénévoles de l'Espace Emploi

Monsieur le Maire, accompagné par Christophe Arzano, adjoint au Maire en charge de l'emploi, a souhaité remercier les bénévoles qui œuvrent toute l'année au sein du service emploi de la ville. Pour cela, un déjeuner en leur honneur a été organisé.

Cocktail de la communauté éducative

Traditionnellement, un cocktail du corps enseignant est organisé chaque année. Cette année, Monsieur le Maire a souhaité également y convier les directeurs et directeurs adjoints des centres de loisirs qui contribuent à l'apprentissage pédagogique des petits bryards.



Baptême de la Maison des Arts Étienne Audfray

Le pavillon Bache, du nom de son ancien propriétaire, a été renommé Maison des Arts Étienne Audfray. En effet, Monsieur le Maire a souhaité rendre hommage à cet ancien maire qui était sculpteur de profession. Il avait notamment institué le Salon National des Arts Animaliers. La cérémonie s'est déroulée en présence des enfants et petits-enfants d'Étienne Audfray devant ce bâtiment accueillant les activités culturelles de la ville.



10



16



18



22



23

p.6 - Vos instants Bry

p.8 - En bref

Mission « Bry, ville propre » réussie
Un diagnostic 360° offert par la CCI !
Complémentaire santé : « Ma commune, ma santé »

p.10 - À la une

Une politique culturelle au cœur de la vie locale

p.16 - Urbanisme

La charte des nouvelles constructions

p.17 - Territoire

PLUi/Urbanisme : le transfert de compétence a commencé

Petite enfance

Un accueil en crèche optimisé pour la rentrée !

p.18 - Centre commercial

Les Armoiries Shopping font peau neuve !

Espace emploi

Transfert de la compétence emploi au Territoire

p.19 - Numérique

Un conseiller numérique à votre service !
Justice
Un conciliateur de justice à votre écoute

p.20 - Dossier

Au service de votre santé

p.22 - Sport

Les Foulées bryardes arrivent à petite foulée !
Stages vacances
Une petite initiation artistique, ça vous dit ?

p.23 - Brocante

À vos marques, prêts... Bradez !
Activités de loisirs
Le Forum des associations des activités pour tous

p.24 - La parole aux élus

p.25 - Agenda

p.26 - De vous à nous

p.27 - Infos utiles

ALLÔ MONSIEUR LE MAIRE

Chaque premier mercredi
du mois entre 16h et 17h15

Permanences sans rendez-vous
au 01 45 16 68 00

Rappel selon l'ordre chronologique
des appels passés



Vos instants **Bry**



Tournoi de foot organisé par le Service jeunesse
Samedi 3 juillet - Parc des sports des Maisons rouges



Cocktail de la communauté éducative
Jeudi 1^{er} juillet - Salon de l'Hôtel de Malestroit



Exposition de la bataille de Champigny
Lundi 21 juin - Hôtel de Malestroit



Session de feu d'artifice lors de la fête nationale
Vendredi 16 juillet 2021 - Passerelle de Bry



Visite de Monsieur le Maire à l'exposition de la bataille de Champigny
Lundi 21 juin - Hôtel de Malestroit



Instant déambulation musicale lors de la fête nationale
Vendredi 16 juillet - Quai Victor Berrière



Aux mille et une Huile, spécialiste de la cosmétique orientale
Jeudi 5 août - Boutique éphémère



Tournoi de foot organisé par le Service jeunesse
Samedi 3 juillet - Parc des sports des Maisons rouges



Patrizia Forlini avec ses bijoux entièrement fait à la main
Jeudi 5 août - Boutique éphémère

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Mission « Bry, ville propre » réussie

Cet été, les membres du Conseil municipal des jeunes (CMJ) et du Canoë kayak club de France (CKCF) se sont retrouvés pour l'opération « Bry ville propre ». Les sportifs du Canoë kayak club de France (CKCF) se sont occupés de nettoyer les berges de la Marne et les jeunes du CMJ ont arpenté la ville au pas de course, à la recherche de déchets à ramasser. Une superbe initiative félicitée par Monsieur le Maire, Charles ASLANGUL, et son adjointe déléguée aux Fêtes et animations, Véronique CHEVILLARD. Cette opération visait à sensibiliser les habitants à la lutte contre les incivilités afin de maintenir un cadre de vie de qualité à Bry-sur-Marne et préserver l'environnement.



BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE



Programmation du mois de septembre

Sous réserve de l'évolution du contexte sanitaire, la boutique éphémère accueillera quatre exposants ce mois de septembre.



Du 31 août au 12 septembre

De nombreux produits de poterie, de céramique, vous seront proposés par « L'Atelier de Ronne », « L'instant argile » et « Les poteries de Swane ».

Du 14 septembre au 26 septembre

Le concept-store « Sorelle » vous présentera des produits variés tels que du textile, des chaussures, des accessoires, de la décoration et des produits de beauté.

ILS S'INSTALLENT À BRY

Sage-femme

Vanessa BERDUGO, s'est installée au 7 rue du Colombier. Elle assure les consultations gynécologiques de prévention (frottis, contraception...), les consultations de grossesse, les séances de préparations à la naissance, en yoga prénatal et en sophrologie ainsi que la rééducation du périnée. Elle donne également des conseils sur l'allaitement. Vous pouvez prendre rendez-vous sur doctolib.fr.

☎ 06 67 17 62 77

Infirmière

Imane TALSI ouvrira son cabinet infirmier dès le 6 septembre au 1 rue Favier. Elle se déplacera uniquement au domicile des patients et effectuera tous les soins techniques : pansements, infections, chimiothérapie, hydratation, diabétique, surveillance traitement, etc. Mme TALSI est disponible pour vous accompagner durant toute la durée de vos soins. Pour prendre rendez-vous, vous pouvez la contacter directement.

☎ 06 66 16 63 97

Vous débutez une nouvelle activité sur Bry ? C'est avec plaisir que nous publierons votre annonce. Contactez dès maintenant le service Développement économique au 01 45 16 68 00 - mairie@bry94.fr

COMMERCE

Un diagnostic 360° offert par la CCI !

Sept restaurateurs de la ville ont pu bénéficier d'un accompagnement personnalisé et gratuit proposé par la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) : Le Score, La navette de Bry, l'Alexandrin, la Plume, les brasseries Ramos et le BBQ. Cet accompagnement leur a permis d'effectuer un diagnostic de leur situation en examinant plusieurs sujets, tels que les ressources humaines, le financement, le marketing, les mesures d'aides et de soutien mis en place pendant la crise sanitaire, etc. Ces rendez-vous avec le consultant de la CCI avaient surtout pour objectif de permettre une prise de recul afin d'amener le restaurateur à activer quelques leviers d'actions en vue d'une meilleure reprise d'activité.



PERMANENCES

Un écrivain public à votre disposition

Vous souhaitez rédiger, corriger vos documents administratifs en lien avec la Caisse des allocations familiales, la Caisse primaire d'assurance maladie, la Caisse de retraite, votre bailleur, votre société ou encore votre centre des impôts ? Vous avez sûrement besoin d'un écrivain public ! Pour prendre rendez-vous, contactez le 01 45 16 68 00, au plus tard le mercredi midi précédent la date souhaitée.

+ d'infos : brysurmarne.fr

SOCIAL

Complémentaire santé : « Ma commune, ma santé »

Accompagnée par le Centre communal d'action sociale (CCAS), la Ville s'allie à l'association Actiom afin de déployer, à partir de ce mois de septembre, le dispositif « Ma commune, ma santé ». Ce dispositif permet à tous les habitants de la commune de pouvoir bénéficier d'une complémentaire santé, collective et mutualisée au niveau national, afin que chacun puisse avoir accès aux soins et posséder une mutuelle adaptée à ses besoins et à ses moyens.

Ainsi, tous les derniers jeudis du mois, un référent « Ma commune, ma santé » se tiendra à votre disposition lors d'une permanence gratuite en mairie de 14h à 17h.

+ d'infos : consulter le site internet de l'association Actiom : <https://associationactionom.org/lassociation-actionom/>

LOISIRS DES SENIORS

Une nouvelle sortie pour les seniors !

La prochaine sortie des seniors se déroulera le jeudi 7 octobre dans le département de L'Essonne. Au programme, visite du Moulin de Dannemois de 11h à 15h, ancienne demeure légendaire de l'artiste Claude François, et visite de la verrerie d'art de Soisy à partir de 15h30. Pour vous inscrire, rendez-vous le mardi 7 septembre de 9h à 12h à l'Hôtel de Ville.

Ces activités auront lieu sous réserve de l'évolution du contexte sanitaire. Le pass sanitaire sera obligatoire.

Le tarif est de 44 € et comprend les visites et un repas gastronomique au Moulin. 52 places.



élu par LES SENIORS

Donnez-nous votre avis !

Comme chaque année, la Ville vous propose de nombreuses activités avec différentes thématiques : culturelles, gourmandes et parfois festives. Faites votre choix parmi toutes les activités proposées et remplissez dès maintenant le questionnaire ci-contre. Le document doit être déposé avant le 10 septembre à l'accueil de la mairie.

VACANCES SPORTIVES

Rendez-vous à la Toussaint !



À Bry, les vacances sont l'opportunité pour les jeunes Bryards, âgés de 4 à 11 ans, de découvrir une variété de disciplines sportives. Les bulletins d'inscription pour les vacances sportives de la Toussaint du 25 octobre au 5 novembre sont disponibles sur brysurmarne.fr. Vous pourrez également consulter le programme des activités 15 jours avant le début des vacances sur le site de la Ville.

Les tarifs seront majorés pour les inscriptions après le 2 octobre.

EXPOSITION

Reprise de l'exposition de la bataille de Champigny



L'exposition de la bataille de Champigny reprend du 7 septembre au 22 octobre. Si vous n'aviez pas pu en profiter avant la fermeture estivale, c'est le bon moment pour vous rattraper ! Le musée Adrienne Mentienne vous a préparé des événements à ne pas manquer :

- le samedi 18 et le dimanche 19 septembre, lors du week-end des journées européennes du patrimoine, vous découvrirez le champ de bataille à Bry, des visites guidées de l'exposition, une conférence, ainsi que deux représentations sur la bataille de Champigny en concert-lectures ;
- le vendredi 1^{er} et le samedi 2 octobre, place à une reconstitution historique de la période 1870 en prestation statique, avec la présentation d'un bivouac du second empire, des expositions présentant des éléments historiques datant de 1870, la présence des membres de l'association Unif-Europe 19 en tenue militaire, des démonstrations de tirs à blanc et bien d'autres ;
- le samedi 9 octobre, vous pourrez participer à une conférence de Jean-Philippe GANASCIA sur le sergent Hoff. Consultez dès à présent le programme détaillé sur brysurmarne.fr

NOUVEAUTÉ

Découvrez le guide de loisirs 2021-2022 !

Distribué dans toutes les boîtes aux lettres à la fin du mois d'août, le guide de loisirs est également disponible dans les points d'accueil municipaux et téléchargeable sur brysurmarne.fr. Ce guide recense l'ensemble des activités de loisirs sur la ville (associations culturelles, sociales et sportives, ateliers du centre artistique). Il vous propose un large panel d'activités tout au long de l'année scolaire et regroupe toutes les informations pratiques indispensables à tout Bryard.

CULTURE

Une politique culturelle au cœur de la vie locale

Qu'il s'agisse de musique, de danse, de théâtre, de chant, de dessin, de couture ou encore de peinture, la culture a toujours eu sa place à Bry. À travers l'offre proposée, les Bryards ont la possibilité de s'exprimer, de s'épanouir et de se divertir. La municipalité a fait le choix d'asseoir encore davantage la culture dans la vie locale, en lui offrant une place de premier rang. Le budget alloué a ainsi été considérablement augmenté, l'objectif étant de proposer une palette toujours plus large. Un bon moyen de permettre à chacun de s'approprier la culture et de s'y retrouver.

LA PAROLE À MONSIEUR LE MAIRE



C'est une grande nouveauté : Bry est désormais doté de son propre théâtre municipal !

Profondément attaché à la Culture, je porte en la matière une politique forte qui vise à considérablement étoffer l'offre culturelle à Bry. Je suis convaincu qu'aucune politique publique ne peut se passer de la culture qui est au cœur de notre civilisation, mère des Arts et des Lettres.

Ainsi, j'ai repensé la destination de l'ancienne salle Daguerre, en cours de rénovation à mon arrivée, pour finalement en faire un véritable théâtre.

Le Théâtre de Bry-sur-Marne est, avant tout, le vôtre. Vous pourrez assister à des représentations de théâtre, de comédie, de musique ou encore de danse et, parfois même, de cinéma. Notre ambition assumée est de faire du théâtre de Bry une référence culturelle de la région avec une programmation, accessible à tous, digne des planches parisiennes.

Avec Virginie Pradal, Adjointe au Maire à la Culture et ex-pensionnaire de la Comédie Française, nous sommes heureux de prévoir un programme riche, éclectique et passionnant qui fera le bonheur de tous les amateurs de culture.

C'est donc une grande fierté que de pouvoir inaugurer ce théâtre pour Bry, pour vous !

Chers Bryards, je vous souhaite de passer de bons et heureux moments dans ce nouvel écrin culturel : le Théâtre de Bry-sur-Marne.

Théâtre de Bry-sur-Marne

Vous l'avez sans doute aperçu, vous avez remarqué cette verrière faite d'arabesques et ce parvis verdoyant. Mais qu'est-ce qui se cache derrière ces murs ? Après plusieurs mois de travail, voici venu le dernier né des structures culturelles : le Théâtre de Bry-sur-Marne.

La salle « Daguerre » n'est plus, vive le « Théâtre de Bry » !

Nombreux sont ceux qui ont connu la salle Daguerre ou plus anciennement le cinéma Daguerre. Et bien Daguerre n'est plus... Dès sa prise de fonction, Monsieur le Maire Charles ASLANGUL, accompagné de Virginie PRADAL, Adjointe à la Culture, a réorienté le projet alors déjà en construction.

C'est finalement un théâtre, le « Théâtre de Bry-sur-Marne », qui a été installé en lieu et place de l'ancienne salle. Aux abords de ce nouveau bâtiment au design élégant, trône désormais une superbe colonne Morris tel un symbole. Le symbole de cette offre culturelle qui s'enrichit toujours un peu plus.

En poussant la porte d'entrée, un autre univers nous attend, de ceux qui font voyager, qui font se sentir en dehors du temps. Du hall à la salle de spectacle en passant par les loges, le Théâtre de Bry-sur-Marne n'a rien à envier aux salles parisiennes, connues et reconnues pour leur cachet, pour leur âme si particulière.

Le théâtre ouvre ses portes ce mois-ci, pour offrir aux Bryards un nouveau lieu de culture, un nouveau lieu de vie, un nouveau lieu où s'épanouir.

Un théâtre, un vrai

Outre le nom, le Théâtre de Bry-sur-Marne ne ressemble en rien à la salle qui l'a précédée. Avec ses 534 m², le théâtre offre un espace conçu et pensé pour assister à des représentations dans les meilleures conditions. 208 places assises, dont six places PMR*, permettent d'installer confortablement les spectateurs pour une pièce, un concert ou encore une projection.

Les moyens techniques et humains ont été mis pour permettre une programmation diversifiée et proposer des spectacles de qualité.

Ainsi, un écran rétractable a été prévu pour transformer aisément la salle en une belle salle de projections, un matériel son et lumière professionnel permet de s'adapter aux contraintes techniques des différents spectacles et, enfin, des régisseurs ont été spécialement formés pour faire fonctionner le théâtre.

Par ailleurs, la verrière d'entrée apporte, en plus de son élégance, un espace ouvert sur l'extérieur, lumineux et spacieux qui permettra au spectateur de s'imprégner de l'atmosphère avant le lever de rideau. Tout a été pensé pour que les représentations prennent tout leur sens, pour que le spectateur se laisse emporter, pour que la qualité et le professionnalisme soient les maîtres-mots. Bry a désormais son théâtre. Un théâtre comme il y en a tant d'autres mais qui ne ressemble à aucun autre. Ne reste plus qu'à prendre place, admirer, et laisser la magie opérer. Que le spectacle commence...

« Le Théâtre de Bry-sur-Marne est le théâtre des Bryards, la programmation leur ressemblera »

Une programmation de qualité, riche et variée & des tarifs accessibles à tous

La municipalité souhaite que le Théâtre de Bry soit accessible à tous, c'est pourquoi, à l'unanimité, les élus ont voté des tarifs préférentiels pour les Bryards, des tarifs dégressifs en fonction des catégories mais aussi des tarifs réduits pour les étudiants de moins de 25 ans, les demandeurs d'emploi et les plus de 65 ans.

Au-delà des tarifs, pour que le théâtre s'ouvre au plus grand nombre, la municipalité a fait le choix d'une grande diversité dans sa programmation. Ainsi, une programmation riche et variée est proposée jusqu'à la fin de l'année. Pièces comiques, musicales ou plus intellectuelles, chacun peut aller au gré de ses envies. Volontairement, la programmation n'est pas dense. L'objectif étant de jager, dans un premier temps, les envies des Bryards. Car ce sont avant tout les spectateurs qui font les spectacles. Le théâtre de Bry-sur-Marne est le théâtre des Bryards, la programmation leur ressemblera.

La pandémie n'a rien épargné et la culture a été durement touchée. Il est aujourd'hui important de lui redonner toute sa place mais surtout de redonner à ses adeptes l'occasion de se divertir. Nombreux sont ceux qui ont ce besoin de s'amuser, de rire, de se laisser aller pour ne plus penser à rien. Aujourd'hui le rire est nécessaire, c'est pourquoi le théâtre propose des spectacles drôles et bien faits. Mais le rire est également un bon moyen d'attirer les plus novices, de les inviter à pousser la porte et de désacraliser le théâtre qui, dans certains imaginaires, est réservé aux intellectuels. Comédies, spectacles, pièces fortes ou encore pièces pour enfants, la suite de la programmation devrait tenir toutes ses promesses.

Des loges pas tout à fait comme les autres

Un théâtre ne saurait exister sans loges. Elles auraient pu être de simples espaces nécessaires à la préparation des comédiens. Mais, grâce à la confiance accordée par Monsieur le Maire, Virginie PRADAL a pu donner une âme aux loges en personnalisant la décoration de chacune, créant ainsi une atmosphère propice à la bonne préparation des comédiens. Il faut dire que les loges d'un théâtre n'ont rien d'anodins. Elles sont un élément central au même titre que la scène ou les costumes. Elles sont un véritable cocon qui permet de se recentrer sur soi, qui favorise la concentration et aide le comédien à rentrer dans la peau de son personnage avant de monter sur les planches. La création des loges a donc été pensée en tenant compte de ses divers éléments. Les comédiens qui passeront par Bry relèveront sans doute cette attention toute particulière qui leur a été portée.

Outre le décor, les loges de Bry portent en elles l'empreinte laissée par de grands comédiens français. Virginie PRADAL a, en effet, reçu carte blanche pour baptiser les loges. Elle a ainsi choisi des comédiens connus, et reconnus, avec lesquels elle a d'ailleurs eu l'occasion de jouer : Jean-Claude BRIALY, Robert HIRSCH et Jacques VILLERET. Mais également ARLETTY qu'elle a eu la chance de la côtoyer dans sa vie personnelle et Annie GIRARDOT avec laquelle elle a partagé des moments intenses de vie et d'émotions. Ces grands noms ont marqué l'histoire du théâtre et du cinéma français, ils prennent aujourd'hui part à l'histoire de Bry. Ainsi, ils accompagneront, d'une certaine façon, les comédiens qui joueront au Théâtre de Bry-sur-Marne.



*Personne à mobilité réduite

Retrouvez le programme
du Théâtre de Bry
dans vos boîtes aux lettres
ou sur le site
brysurmarne.fr

En dehors de tout cela, le théâtre se veut un lieu ouvert, un lieu de convivialité. C'est pourquoi, avant et après chaque représentation le bar proposera quelques gourmandises et autres boissons pour animer toujours plus ce lieu de vie et permettre à tous de se retrouver, d'échanger, de discuter dans un environnement pas tout à fait comme les autres.

« Il était une fois », toutes les belles histoires commencent comme ça. Alors « Il était une fois le Théâtre de Bry-sur-Marne... », il faut désormais écrire la suite de cette belle histoire dont les Bryards auront le rôle principal.

Et aussi

À Bry, plusieurs structures culturelles existent permettant à chacun d'aller au gré de ses envies.

Conservatoire municipal de musique Hector Berlioz

Initialement couplé avec la ville du Perreux, sous l'égide de l'intercommunalité, le Conservatoire de musique Hector Berlioz est municipalisé en septembre 2003. Cette nouvelle gestion permet d'étoffer l'offre proposée et suscite instantanément l'intérêt des Bryards. En quelques semaines seulement, le conservatoire devient un élément majeur de la vie bryarde. Avec les années, la structure n'a pas perdu en popularité, bien au contraire. Elle n'a eu de cesse de se réinventer, de se diversifier et de rendre accessible la musique par tous. Situé au sein de l'Hôtel de Malestroït, le conservatoire est aujourd'hui une structure emblématique du paysage culturel bryard. L'EMM, comme beaucoup aime encore l'appeler, propose un enseignement musical accessible dès 3 ans. Adultes et enfants, des débutants aux plus confirmés, ont la possibilité de s'adonner à la pratique d'un instrument ou au chant, en cours individuels ou collectifs. En moyenne, plus de 400 élèves fréquentent le conservatoire chaque année, encadrés par 34 professeurs.

Par ailleurs, fort de ses enseignements, le conservatoire Hector Berlioz a été classé « Conservatoire à rayonnement communal » (CRC) par le Ministère de la Culture en 2009. Une belle reconnaissance qui lui permet, depuis lors, de délivrer des diplômes et des certificats d'études musicaux reconnus par tous les autres établissements publics d'enseignement de la musique, de la danse et de l'art dramatique. Cette appellation atteste également de la qualité et du professionnel des cours dispensés.

Le conservatoire de musique Hector Berlioz, s'est donné pour objectifs d'éveiller la curiosité, de développer l'ouverture d'esprit et d'aider à l'épanouissement de chacun. Pour cela, il propose une grande diversité de disciplines instrumentales et vocales dans des styles très variés permettant au plus grand nombre de trouver la musique qui leur ressemble.

Maison des arts Étienne Audfray

Située au sein de la Villa Daguerre, la Maison des Arts Étienne Audfray accueille les ateliers d'arts et de loisirs qui étaient, jusqu'en 2019, à l'Hôtel de Malestroït. Ouvert sous le nom de Pavillon Bache en septembre 2019, la structure a été rebaptisée en juin 2021. Il s'agissait de rendre hommage à Étienne AUDFRAY, célèbre sculpteur et ancien maire de Bry.

De la poterie en passant par la danse, la peinture, l'anglais ou encore le théâtre, les ateliers d'arts et de loisirs favorisent les pratiques artistiques et offrent un cadre qualifié pour les amateurs. Les cours sont encadrés par des professeurs diplômés ou des animateurs confirmés. La maison des arts ne cesse de se réinventer et propose chaque année de nouveaux ateliers afin d'enrichir l'offre culturelle et ainsi

accueillir un public toujours plus large et diversifié. Cette année les arts urbains font donc leur entrée dans les ateliers avec des cours de Hip-Hop, de Slam et de Graff.

Par ailleurs, certains ateliers ont été perfectionnés pour proposer des cours toujours plus qualitatifs, comme c'est le cas de l'atelier Manga et de l'atelier sculpture modelage qui a intégré un modèle vivant de la célèbre école Boule. De plus, face à la demande accrue pour certains ateliers, les créneaux ont été multipliés pour permettre l'accès au plus grand nombre.

La Maison des arts accueille plus de 500 élèves chaque année encadrés par 20 professeurs et une équipe administrative composée de 3 personnes. Elle assure également le lien avec les 22 associations culturelles bryardes, faisant de la Maison des arts un élément central de la culture à Bry.

« La culture a une vertu fédératrice. Elle a ce don de rassembler les gens et d'éveiller les consciences »

Médiathèque Jules Verne

Ouvert en 1984, d'abord au sein de la mairie, la médiathèque Jules Verne a par la suite été installée dans les Hauts de Bry en 2004.

Elle propose des animations présentant les nouveautés et les coups de cœur de l'équipe de la médiathèque à destination de tous les publics : le Club des bb lecteurs pour les 0-3 ans, la Malle aux histoires pour les 3-6 ans, le Club des super lecteurs pour les 8-12 ans, 100% ados pour les 13-18 ans, le cinékids pour les 8-12 ans, le cinézik pour les ados et les adultes et « Des livres et vous » pour les adultes. La médiathèque propose également des animations intergénérationnelles telles que les soirées jeux de société ou les après-midis jeux vidéo pendant les vacances scolaires.

L'équipe de la médiathèque se déplace également « Hors les murs », elle intervient ainsi dans différentes structures de la ville telles que les crèches, le collège Henri Cahn, le lycée international, le Rayon de

La médiathèque c'est :

- 37 800 livres
- 10 600 cds
- 5 000 dvds
- 500 jeux vidéo
- 60 000 romans lus
- 100 revues
- 140 000 prêts par an

soleil Bryard et la Fondation Favier. De plus, la médiathèque a créé un partenariat avec l'ensemble des écoles, dans ce cadre, elle accueille toutes les classes de la ville et organise des « Malles aux histoires » pour les centres de loisirs tout au long de l'année.

Par ailleurs, la médiathèque organise régulièrement des évènements au sein de la structure tels que des expositions, des rencontres-auteurs, des conférences et spectacles de contes en lien avec les collections de la médiathèque.

Musée Adrien Mentienne

Créé en 1973, le musée municipal Adrien Mentienne est l'héritier d'un petit musée d'histoire de ville installé en 1909 dans la mairie. Il porte le nom d'une figure importante de l'histoire communale, Adrien MENTIENNE (1841-1927), ancien maire de Bry (1868-1881), historien, archéologue et donateur de la première collection municipale. À l'exception de la collection Maurice Joron, exposée de manière permanente, la plupart des collections du musée sont aujourd'hui conservées en réserve et ne sont présentées au public qu'à l'occasion d'expositions temporaires.

Le musée Adrien Mentienne conserve une collection composée d'environ 2 000 œuvres, objets et documents, liés principalement

à l'histoire locale : mobilier archéologique, souvenirs de la guerre de 1870 et de la bataille de Champigny (photographies, armes anciennes, documents, estampes...), photographies et cartes postales anciennes de la commune, matériel ethnographique rural... Le musée conserve également une belle collection relative à Louis Daguerre, qui a passé les dernières années de sa vie à Bry. Cette collection se compose de peintures, de daguerréotypes anciens et contemporains, de matériel photographique, d'estampes et de documents originaux relatifs à Daguerre et au diorama.

La collection Maurice Joron est quant à elle présentée dans un espace qui lui est spécialement dédié. Inauguré en 2010, l'espace Maurice Joron est ouvert aux heures d'ouverture de l'Office de tourisme. La visite est libre et gratuite.

Actuellement, vous pouvez découvrir, à l'Hôtel de Malestroït, une exposition temporaire consacrée à la bataille de Champigny (voir page 8). Vous pouvez également découvrir les collections du musée et suivre son actualité sur le site internet : <https://museedebry.fr>

Il faut dire que, quelle que soit l'activité, la culture a une vertu fédératrice. Elle a ce don de rassembler les gens et d'éveiller les consciences. ■



ENTRETIEN AVEC VIRGINIE PRADAL, ADJOINTE AU MAIRE DÉLÉGUÉE À LA CULTURE

Vie à Bry : Madame PRADAL, quelle est votre histoire avec le Théâtre ?

Virginie PRADAL : La passion est inexplicable... Elle est ! Animée de ses effets depuis mes 18 ans, j'ai choisi de suivre ce qu'elle me dictait, du mieux possible, avec cette conscience qu'il fallait optimiser mes rêves en

les rendant ambitieux. Je suis « allée chercher » mon 1^{er} prix au Conservatoire National d'art Dramatique de Paris en 1971, ce qui m'a ouvert les portes de la Comédie Française dans la foulée, en tant que pensionnaire durant 11 années. De très beaux rôles dans cette noble maison, après ma démission d'autres au théâtre privé et puis bien après... Cette aventure bryarde incroyable, inattendue, grâce à la rencontre avec celui qui allait devenir notre Maire : Charles ASLANGUL. Un homme charismatique, brillant, foncièrement sincère et intellectuellement « honnête », à la maturité politique étonnante, qui m'impressionne, dont je partage les valeurs. Je souhaite que ce qui me reste de vie, me donne l'occasion et la joie de voir, ce que je suis sûre qu'il va devenir. Sans doute a-t-il vu en moi la femme de la situation, et peut-être la femme que j'espère être. C'est une grande confiance réciproque. Aujourd'hui ma passion perdure d'une autre façon. Mon envie de jouer n'est plus la même, elle est davantage dans la transmission, je n'ai plus envie de sacrifier le temps nécessaire à ma fonction d'Adjointe à la Culture et veux donner à ma ville ce qui me reste d'énergie, d'enthousiasme, je dirais bien d'amour... Si j'osais.

VàB : Qu'est-ce que le théâtre vous a apporté ?

V.P. : La guérison !! On ne veut pas « faire » de théâtre par hasard. Les gens parfaitement bien dans leurs baskets n'ont pas envie de changer de peau. Le manque de confiance en soi, les enfances ou les adoles-

cences difficiles, tourmentées, celles qui vous tiennent profondément à l'écart des autres par cette peur de s'affirmer, sont la cause de cette recherche d'ailleurs. C'est incontestablement chez ceux-ci que l'on trouve les meilleurs comédiens, ceux qui ont cette nécessité de crier au travers des personnages qui ne sont pas eux-mêmes. Après plus de cinquante années de cette « thérapie », car c'en est une (ça n'engage que moi), je dirai tout simplement, qu'elle a fonctionné. Je ne me suis jamais sentie aussi bien dans ma peau !!!!! Quel chemin !!!!

VàB : Comment avez-vous conçu la programmation ?

V.P. : En totale complicité avec Monsieur le Maire, c'est une programmation variée qui sera proposée à partir du mois de septembre, en laissant la part belle au rire, nécessaire après les temps perturbés que nous venons de vivre. Pour la suite de la programmation, Monsieur le Maire m'a missionnée pour être présente au Festival d'Avignon afin de mettre dans le panier de notre théâtre quelques pépites que vous découvrirez à partir de Janvier 2022. Comédies, spectacles musicaux, pièces fortes ou pièces pour enfants, le but est de vous donner l'envie de pousser la porte.

VàB : Au-delà du théâtre, quelles sont vos autres priorités ?

V.P. : Le théâtre est un peu le bébé... Le nouveau-né qui prend beaucoup de place et qui suscite actuellement beaucoup de projets. Mais le Conservatoire de musique, la Maison des arts, notre patrimoine sauvagement gardé par le musée, pour exemple l'exposition sur la bataille de Champigny de 1870 à l'Hôtel de Malestroït (du 7 septembre au 22 octobre 2021), et la Médiathèque, sont autant de lieux qui offrent aux Bryards tant de possibilités d'évasion, de culture. Il sera temps après cette inauguration du théâtre les 17, 18 et 19 septembre, de faire la part belle aux autres structures, pour lesquels notre intérêt est immense. ■

La charte des nouvelles constructions

La Ville de Bry-sur-Marne veille à offrir un cadre de vie de qualité aux Bryards. En ce sens, une charte de qualité construction est en cours d'élaboration en partenariat avec le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) et avec la participation des Bryards.

Un outil pour encadrer la production des constructions

La charte vise à faciliter le dialogue avec les promoteurs et les professionnels du bâtiment. Elle vient en complément des règles du PLU (Plan local d'urbanisme) et est réalisée en collaboration avec les habitants. Son objectif est de cadrer les réalisations urbanistiques des promoteurs.

La charte est le fruit d'une démarche collaborative avec les Bryards, les bailleurs sociaux et les promoteurs. La Ville a fait appel au CAUE dont le rôle est de conseiller et de guider la collectivité dans la réalisation de cette charte d'un point de vue fonctionnel, architectural et paysager, afin qu'elle soit la plus complète possible. Elle vise également à préserver la qualité de vie pour l'urbanisme et pour les habitants.

Répondre aux obligations légales

La Ville est en carence de logements sociaux et l'État l'oblige à rattraper son retard cumulé depuis plusieurs années. De ce fait, la part de logement sociaux à produire à Bry est importante : plus de 500 d'ici 2025. Pour y remédier, à chaque nouvelle construction la Ville doit insérer 30 à 35% de logements sociaux et faire de la « mixité sociale intelligente », en mêlant les seniors, les femmes seules et les jeunes actifs. Ces nouveaux collectifs ne doivent pas se faire au détriment du cadre de vie. C'est pourquoi, la collectivité souhaite mettre à profit cette charte afin d'insérer du logement social de la façon la plus harmonieuse possible. Pour garantir le bien-être des usagers, la charte imposera l'utilisation de matériaux de qualité pour permettre la réalisation de constructions à même de



traverser le temps avec, en plus, une esthétique contrôlée. La charte ne concerne pas uniquement le social mais l'ensemble des nouvelles constructions.

Les problématiques de quartier

La Ville a tenu à intégrer les Bryards à la démarche en recueillant leurs suggestions au cours d'une réunion publique et de l'atelier habitant qui se sont tenus en juin dernier. Les habitants connaissent mieux que quiconque leur environnement et les problématiques propres à chaque quartier. Leurs contributions permettront d'affiner le document. Durant les échanges, plusieurs sujets ont été abordés, notamment, le contexte urbain et paysager, les fonctionnalités du logement, la qualité environnementale, le confort ainsi que le processus de gestion du projet.

Ils ont relevé plusieurs points d'amélioration. Parmi eux, la proportion d'espaces verts, le nombre de places de parkings limitées, l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, l'isolation acoustique qui doit être adaptée à l'environnement, la qualité du sol pour lutter contre les inondations et la hauteur des immeubles.

Des propositions d'amélioration

Les Bryards ont donc proposés des éléments qu'ils souhaitent voir intégrer à la charte. Tout d'abord, pour le contexte urbain et paysager, il a été recommandé de privilégier la présence d'espaces verts, de préserver les arbres déjà présents, d'aménager des passages piétons, d'attirer l'attention sur l'isolation phonique et thermique (matériaux isolants plus respectueux de la nature, double ou triple vitrage). Inclure davantage de places de parking lors des constructions et plus largement sur les quartiers les plus fréquentés. Pour ce qui est des fonctionnalités du logement, des idées ont été soulevées telles que la taille et l'agencement des pièces. En ce qui concerne les pièces dites humides, il semble primordial d'installer des fenêtres pour garantir une bonne aération et pour profiter de la luminosité naturelle. La qualité environnementale a de même été pensée, ils préconisent l'utilisation des nouvelles technologies (panneaux photovoltaïques, géothermie, ...) pour faire baisser les consommations d'énergies.

Ces sujets sont en étude, la rédaction du document a débuté durant l'été et sera validé cet automne. ■

PLUi/Urbanisme : le transfert de compétence a commencé

Depuis janvier 2021, le Territoire de Paris Est Marne et Bois et les 13 communes qui le composent sont engagés dans l'élaboration d'un Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi).

L'objectif ? Répondre à la loi qui dépossède les Maires de la compétence urbanisme pour la transférer à l'intercommunalité. Ainsi, les règles qui régissent l'urbanisme de Bry-sur-Marne ne seront plus édictées par les élus municipaux mais par le Territoire. Le PLUi se construit par étapes : la définition du Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) qui correspond au projet politique partagé par les Maires du territoire, en 2021, puis la phase de traduction réglementaire qui encadrera l'instruction des autorisations d'urbanisme (permis de construire, d'aménager, déclara-



tion préalable, etc.), à partir de 2022. Le PLUi entrera en application début 2024 après consultation des partenaires (l'État, la Région, etc.) et du public.

Pour en savoir plus, un site internet dédié ainsi qu'un guide explicatif sont disponibles sur plu-intercommunal.parisestmarnebois.fr ou consultable à la Mairie.

Si vous souhaitez participer à la réflexion, une première phase de concertation s'ouvre dès la rentrée ! Deux moyens seront possibles : vous pourrez échanger sur un forum de débats en ligne en septembre/octobre, ou participer à des « Voyages » qui seront proposés à travers le Territoire pour sensibiliser aux grandes orientations du PADD, recueillir vos avis et alimenter les débats sur les différentes thématiques. Une seconde phase de concertation sera organisée lors de la définition du nouveau règlement d'urbanisme au printemps 2022. ■

Un accueil en crèche optimisé pour la rentrée !

Afin de bien préparer la rentrée 2021, le service Petite enfance a repensé l'accueil des familles en crèche mis en place dans les structures petite enfance de la Ville pour répondre aux besoins et attentes des enfants et de leurs parents.

Dès septembre, de nombreux enfants et leur famille vivront une nouvelle expérience dès leur arrivée en crèche : un nouvel environnement, de nouveaux visages, d'autres enfants... Un contexte qui leur sera totalement inconnu mais dans lequel il est primordial de se sentir en sécurité. Pour cela, l'équipe petite enfance propose aux parents de se rendre disponible une semaine

avant la rentrée pour amorcer le processus de familiarisation dans lequel ils seront accompagnés lors de la séparation avec leurs parents, afin que celle-ci se fasse en douceur et non de manière brutale. Ces temps de rencontres entre parents, enfants et professionnels contribueront à créer un lien d'attachement.

Comme leurs enfants, les parents ont également besoin de repères et d'un temps de familiarisation pour construire une confiance avec les professionnels et l'équipe. L'objectif pour eux dès leur arrivée en structure sera de passer un moment pratique avec leurs enfants au sein du groupe (jeux, repas, change, endormissement) en présence de la professionnelle dédiée puis de passer le relais en douceur quand ils se sentiront prêts à partir. Une méthode qui permettra aux enfants d'approprier la crèche de façon sereine et de s'épanouir pleinement. ■



Pour les familles n'ayant pas de places en crèche, le service Petite enfance de la Ville vous invite à répondre à un questionnaire disponible sur brysurmarne.fr

Les Armoiries Shopping font peau neuve !

Après l'arrivée de l'enseigne Action en mars dernier, le centre commercial Les Armoiries Shopping a accueilli l'enseigne Grand Frais le 25 août dernier !

Il faisait partie des centres commerciaux d'Île-de-France à avoir pu garder ses portes ouvertes durant les deux précédentes périodes de confinement. En effet, sa qualité de retail park lui a été avantageuse. Qui dit continuité des activités, dit continuité des chantiers ! Nadia-Valérie RAYMOND, directrice du centre Les Armoiries shopping, ainsi que ses équipes ont travaillé à la réalisation du projet d'installation de l'enseigne Grand Frais, démarré depuis l'année dernière, en lien avec les agents du service Urbanisme de la Ville et avec le soutien de Monsieur le Maire.

La boulangerie Marie Blachère, s'installant systématiquement avec l'enseigne Grand frais, devrait quant à elle ouvrir dans les prochains mois, pour le plaisir des adeptes de produits frais.

Nouveauté également du côté de l'enseigne Truffaut qui a refait sa devanture à l'image de son nouveau concept urbain décliné dans plusieurs magasins en France. Ce nouveau concept a pour objectif la mise en place de nouvelles innovations afin de réduire au maximum l'impact carbone et assurer une installation éco-responsable en ville.

« J'ai connu un centre commercial qui n'avait plus d'engouement et qui s'éteignait au fur et à mesure, mais aujourd'hui il y a des tas de projets qui sortent de terre, comme l'arrivée d'Action et Grand Frais. On peut dire que c'est la résurrection du centre commercial des Armoiries Shopping !



ping ! J'invite tous les Bryards à y faire un tour car nous avons de très belles enseignes dans un complexe très beau avec des commerçants qui méritent d'être soutenus !» Nadia-Valérie RAYMOND, directrice du centre Les Armoiries Shopping. ■

Horaires

Grand Frais

Ouvert du lundi au samedi de 9h à 20h non-stop et le dimanche de 9h à 12h 30

+ d'infos : grandfrais.com/magasins/bry-sur-marne

Tél : 01 57 10 35 60

Les Armoiries Shopping

Ouvert du lundi au dimanche de 8h 30 à 20h 30 pour les boutiques et de 11h 30 à 15h 30 pour les restaurants.

Transfert de la compétence emploi au Territoire

À partir du 1^{er} septembre 2021, le transfert de la compétence emploi au Territoire sera effectif. La collectivité a souhaité que l'Espace emploi, au service des Bryards depuis plusieurs années, soit maintenu dans les locaux actuels et avec des moyens équivalents.

La loi imposant une cohérence territoriale, la Ville de Bry-sur-Marne et l'Établissement Public Territorial Paris Est Marne et Bois ont dû s'accorder pour transférer au Territoire,



l'ensemble des activités assuré par l'Espace emploi. Cette obligation légale n'impacte en rien l'offre proposée aux habitants puisque le service reste à Bry au rez-de-chaussée du centre administratif et dans la salle « Geneviève de Rigny », tous deux situés sur la rue Félix Faure.

Composé de deux agents communaux (demain rémunérés par le Territoire), l'Espace emploi est en charge de l'accompagnement des personnes en recherche d'emploi ou de formation, la mise en place d'ateliers de formation, la gestion des besoins de recrutement des entreprises locales et des particuliers employeurs, ainsi que la gestion de l'espace de travail partagé. ■

Un conseiller numérique à votre service !

La Ville de Bry a saisi l'opportunité qui lui a été offerte par l'État par l'intermédiaire du Territoire Paris Est Marne et Bois de recruter à mi-temps, un conseiller numérique. En effet, la crise sanitaire a mis en lumière l'importance des outils numériques dans la vie quotidienne des habitants, amplifiée lors des confinements.

À partir du 4 octobre 2021, la Ville disposera d'un conseiller numérique dont la mission sera de :

- soutenir les Bryards dans leur usage quotidien du numérique (télétravail, acheter ou vendre en ligne, prendre en main un équipement informatique, envoyer et recevoir des courriels, bases de traitement de texte, naviguer sur internet, suivre la scolarité des enfants...);
- sensibiliser aux enjeux du numérique (s'informer, maîtriser les réseaux sociaux...);
- rendre autonomes les Bryards pour réaliser des démarches administratives en ligne (découvrir les plateformes de recherche d'emploi, déclaration en ligne impôts, Pôle Emploi...).



Le conseiller animera régulièrement des ateliers numériques individuels et collectifs. Ceux-ci seront destinés aux Bryards, principalement aux seniors ainsi qu'aux plus jeunes, non familiarisés avec l'outil informatique. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter l'accueil de la mairie au 01 45 16 68 00 ou à écrire un courriel à mairie@bry94.fr. ■

Un conciliateur de justice à votre écoute

Vous cherchez une solution gratuite, simple et rapide, pour régler des conflits divers en obtenant un accord amiable sans passer par la case « procès » ? La Ville vous propose d'opter pour la conciliation de justice !

Qu'est-ce qu'un conciliateur ?

Un conciliateur est un auxiliaire de justice assermenté et bénévole, nommé sur proposition du juge d'instance par ordonnance du premier président de la cour d'appel. Il peut intervenir de manière autonome et en dehors de tout procès pour des conflits, litiges, désaccords ou contentieux d'ordre civil tels que des litiges entre personnes, entre commerçants, des problèmes entre bailleurs et locataires, et bien d'autres.

À noter que vous ne pourrez pas solliciter



un conciliateur pour des litiges concernant des affaires pénales, des conflits du travail, des affaires familiales et des conflits entre administrés et administrations.

Comment cela fonctionne ?

Le conciliateur est à l'écoute des deux parties et propose un service basé sur le droit civique, de manière impartiale et confidentielle. Lorsque les deux parties peinent à résoudre le conflit à l'amiable, le conciliateur leur propose de saisir la juridiction compétente. Même après un échec et une saisie au tribunal, les informations relevées pendant la période de conciliation restent confidentielles et ne sont pas communiquées au juge.

Tous les 2^e et 4^e vendredis du mois à compter de septembre entre 14h et 17h, un conciliateur se tiendra à votre disposition pour vous écouter et vous conseiller. Si vous êtes intéressés, contactez l'accueil de la mairie au 01 45 16 68 00 ou écrire à mairie@bry94.fr.

Obtenez plus d'informations sur la conciliation de justice sur conciliateurs.fr/ ■

DOSSIER

Au service de votre santé

La désertification médicale touche toute la région. Elle n'a pas épargné Bry-sur-Marne. Les médecins généralistes se raréfient malgré les besoins médicaux.

À la recherche de médecins

Très impliquée dans sa politique de santé, la Ville recherche activement des solutions pour répondre à une demande de soins en constante évolution.

Ainsi, un service municipal dédié à la santé a été créé afin de favoriser l'accès aux Bryards aux différents acteurs médicaux et mettre en place des actions de prévention santé. Pour cela, la commune multiplie les partenariats afin d'étoffer l'offre de santé proposée aux Bryards (Hôpitaux de la région, professionnels de santé, DOCNCO, ARS, Associations et/ou les laboratoires pour la vaccination et les dépistages...).

Une autre, à l'étude, consiste en un projet de centre de santé. Le but étant d'attirer des médecins généralistes, spécialistes et paramédicaux à Bry-sur-Marne.

Des solutions à travers les hôpitaux

À Bry, deux hôpitaux de proximité se complètent pour répondre aux besoins de santé : l'hôpital Saint-Camille et l'Hôpital privé de Marne-la-Vallée (HPMV).

Le centre hospitalier Saint-Camille est un hôpital public qui couvre des disciplines médicales et chirurgicales, générales et de spécialités, de court séjour et d'ambulatoire. L'hôpital de Marne-la-Vallée, du groupe Ramsay Santé, est un établissement MCO (médico chirurgical et obstétrique). Il propose un service de chirurgie en ambulatoire, en hospitalisation complète et un service de médecine polyvalente où de nombreux spécialistes travaillent en étroite collaboration.

Ils prennent, à eux deux, près de 110 000 patients en charge chaque année.

• Une permanence de médecins généralistes

Si votre médecin généraliste est indispo-



« À Bry, deux hôpitaux de proximité se complètent pour répondre aux besoins de santé. Ils prennent à eux deux, près de 110 000 patients en charge chaque année »

nible, sachez que ces hôpitaux proposent des consultations et une médecine de garde ouverte jusqu'à minuit.

L'hôpital Saint-Camille, héberge le Service d'Accueil Médical Initial (SAMI) où un médecin généraliste de garde effectue une permanence du lundi au vendredi de 20 h à mi-

nuit, le samedi de 16 h à minuit, le dimanche et les jours fériés de 8 h à minuit, accessible sur appel préalable au 15.

L'HPMV a mis en place une maison médicale qui propose des consultations non-programmées de 8 h à minuit, et ce, 7 jours sur 7. Sauf avis du médecin de garde, les enfants de moins de 1 an ne peuvent pas être pris en charge au sein de la maison médicale qui ne pratique pas la pédiatrie. Il dispose d'un centre d'imagerie (IRM, radiologie et scanner) et bénéficie de la proximité des spécialistes qui consultent au sein de l'établissement. Des lits dédiés à l'urgence permettent une hospitalisation directe si nécessaire.

• Une prise en charge de la femme enceinte et de l'enfant

L'hôpital privé de Marne-la-Vallée dispose d'une maternité de niveau 2A comprenant une unité de néonatalogie et se complémente avec l'hôpital Saint-Camille qui

propose lui, un service de pédiatrie. Les urgences obstétriques de l'HPMV sont directement pris en charge par l'équipe présente dans l'établissement, composez le 01 49 14 14 80 15.

L'hôpital public prend en charge toutes les pathologies chirurgicales de l'enfant de 0 à 16 ans. Ils traitent les pathologies viscérales et urologiques, ortho-traumatologiques, respiratoires, virales et infectieuses, ainsi que le diabète de l'enfant et la drépanocytose. Ils assurent également un suivi des cancers de l'enfant. L'unité de surveillance continue, veille, quant à lui sur les enfants de 0 à 18 ans nécessitant une surveillance importante.

Une offre élargie

Les hôpitaux présentent des spécialités communes mais également spécifiques à chacun afin de répondre au mieux aux besoins des patients (voir le tableau ci-contre pour les spécialités). ■

Les spécialités plus en détails :

• Spécialités communes

- | | | |
|--------------------------|-------------------------------|--------------------------|
| - Anesthésie | - Chirurgie viscérale | - Imagerie médicale |
| - Bloc opératoire | - Diabétologie | - Laboratoire |
| - Cardiologie | - Endoscopie | - Neurologie |
| - Chirurgie ambulatoire | - Explorations fonctionnelles | - Oncologie médicale |
| - Chirurgie ORL | - Gastro-entérologie | - Oto-rhino laryngologie |
| - Chirurgie orthopédique | - Gériatrie | - Pneumologie |
| - Chirurgie urologique | - Infectiologie | |

• Autres spécialités

Hôpital privé de Marne-la-Vallée	Hôpital Saint-Camille
- Un service de médecine polyvalente regroupant les spécialistes	- Addictologie
- Chirurgie bariatrique	- Chirurgie infantile
- Maternité	- Pédiatrie
- Phlébologie	- Pneumologie
- Stomatologie	- Réanimation
- Vasculaire	- Rhumatologie
- Dialyse	

Hôpital Privé de Marne-la-Vallée
33 rue Léon Menu
94360 Bry-sur-Marne
01 49 14 80 00
hopital-prive-marne-la-vallee-bry-sur-marne.ramsaysante.fr

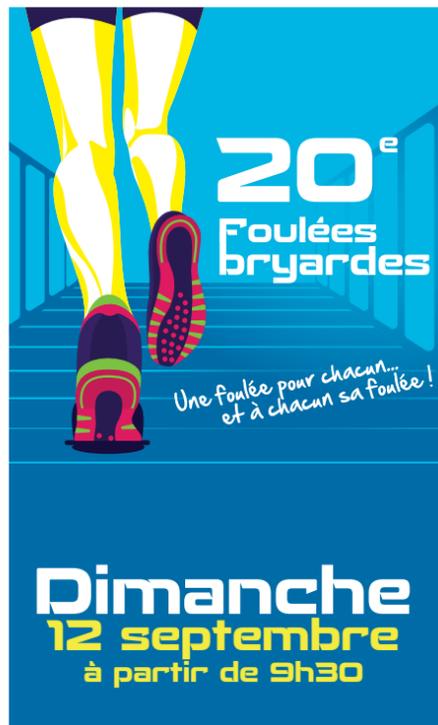
L'Hôpital privé de Marne la Vallée recrute différents profils : si vous êtes intéressés, vous pouvez présenter votre candidature : hpmv-drh@ramsaygds.fr



Hôpital Saint-Camille
2 rue des Pères Camilliens
94360 Bry-sur-Marne
01 49 83 10 10
ch-bry.com

L'hôpital Saint-Camille recrute différents profils : si vous êtes intéressés, vous pouvez présenter votre candidature : recrutement@ch-bry.org

Les Foulées bryardes arrivent à petite foulée !



Les coureurs et coureuses pourront de nouveau chausser leur plus belle paire de baskets le dimanche 12 septembre pour la 20^e édition des Foulées bryardes, cette année le départ se fera sur le parvis de l'Hôtel de ville.

! Au programme différents départs :

- À 9 h 30 le demi-parcours, 5 km (nés en 2007 et avant) et les Foulées bryardes, course adultes 10 km (nés en 2005 et avant) ;
- À 11 h pour la course benjamin/minime (nés entre 2006 et 2009) - parcours de 2,6 km ;
- À 11 h 30 pour la course des poussins (nés entre 2010 et 2011) - parcours de 1350 m ;
- À 11 h 45 pour la course des familles (nés entre 2012 et après) - parcours de 800 m.

Les récompenses des courses poussins à juniors seront remis aux trois premiers arrivants, pour les autres catégories les récompenses seront remises au premier de chaque course !

Les inscriptions aux courses peuvent s'effectuer par courrier avant le mercredi 8 septembre ou sur le site internet klikego.com jusqu'au jeudi 9 septembre minuit où vous pourrez vous inscrire et régler les frais d'inscriptions. Des inscriptions avec tarifs majorés resteront néanmoins possibles au gymnase Félix Faure le jour de l'événement à partir de 7 h 30.

Les tarifs sont les suivants :

- course des familles : gratuit,
- course des jeunes : 3 € ou 5 € en dernière minute,
- course des 5 km : 8 € ou 10 € en dernière minute
- course 10 km adultes : 12 € ou 15 € en dernière minute.

Alors une foulée pour chacun... et à chacun sa foulée !

STAGES VACANCES

Une petite initiation artistique, ça vous dit ?

Lors des vacances, que cela soit pour les enfants ou les adultes, de nombreux stages à la Maison des arts Étienne Audfray de Bry vous sont proposés.



! Stage de théâtre

Ce stage permet de se confronter à l'art dramatique. Les stagiaires travailleront leur diction, exploreront leurs émotions, leur respiration. Ils feront des jeux d'expression et d'improvisation ainsi que des exercices corporels.

Adulte ou à partir de 14 ans
Du lundi 25 au vendredi 29 octobre de 14h à 16h

! Stage illustration, BD, Manga

Les stagiaires découvriront les bases du dessin d'illustration par l'étude de différentes notions basées sur des axes de travail définis : construction et tracé de personnages, animaux, anatomie, chara design ; décors et perspectives ... Ils étudieront les volumes et les couleurs, les contrastes, la colorisation, l'encrage... Ils élaboreront un storyboard et réaliseront une couverture de manga.

10 à 14 ans : du lundi au vendredi de 14h à 16h

14 ans et plus : du lundi au vendredi de 16h à 18h

Vacances de la Toussaint, hiver, printemps, 2^e semaine de juillet

! Stage poterie

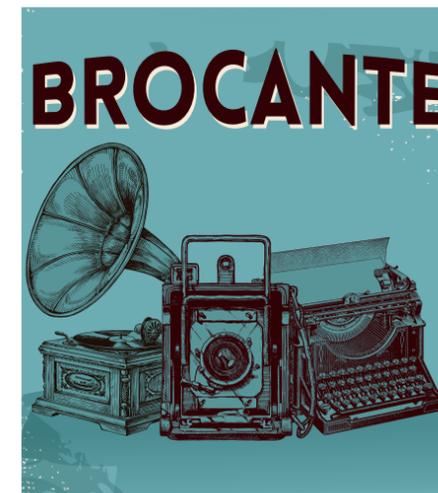
Amateur ou débutant, découvriront le modelage à travers le développement de la coordination motrice, leur imagination et créativité en réalisant des objets en terre.

Les stagiaires apprendront différentes techniques : masse, colombin, plaque fabrication, peinture, émaillage et cuisson. Chacun repartira avec ses œuvres après cuisson.

De 7 à 14 ans
Du lundi 25 au vendredi 29 octobre de 10h à 12h

+ d'infos : brysurmarne.fr

À vos marques, prêts... Bradez !



La célèbre brocante de Bry se tiendra cette année le dimanche 19 septembre de 8 h à 18 h de la Grande rue à la place Carnot.

Près de 400 exposants seront présents pour vous proposer divers produits : vêtements, jouets, livres, CD, DVD, blueray, meubles... et bien plus encore !

Que cela soit pour le plaisir de vous balader, trouver une perle rare ou pour dénicher de bonnes affaires, ça sera le moment de donner une seconde vie à des objets.

Si vous avez une petite faim, vous pourrez

vous rendre aux points de restauration sur place.

Comme l'année passée, les stands seront plus espacés, le port du masque et le respect des gestes barrières resteront obligatoires.

L'ensemble des équipes de la Ville restera vigilant aux mesures sanitaires et prendra toutes les dispositions nécessaires.

Attention - Le stationnement et la circulation seront interdits sur tout le périmètre de la manifestation. Les bus seront déviés toute la journée.

ACTIVITÉS DE LOISIRS

Le Forum des associations des activités pour tous



Vous souhaitez en savoir plus sur les associations bryardes ? Que cela soit pour découvrir notre tissu associatif ou pour vous y inscrire, la Ville vous donne rendez-vous au Forum des associations.

Cet événement incontournable aura lieu le samedi 4 septembre de 11 h à 18 h. Comme l'année dernière, des stands extérieurs seront mis en place sur le parvis de l'Hôtel de Ville et au Gymnase Félix Faure.

Les adhérents, les bénévoles ainsi que les

services municipaux seront heureux de présenter leurs activités et de répondre à vos questions.

Vous retrouverez également les ateliers de la Maison des Arts Étienne Audfray, les cours du Conservatoire de musique, les Escal'loisirs...

Vous n'aurez plus qu'à choisir !

Au vu des conditions sanitaires actuelles liées au Covid-19, l'organisation de cet événement se fera dans le respect du protocole sanitaire en vigueur au jour de la manifestation. Le pass sanitaire sera obligatoire.*

Vaccination Covid-19

Lors du Forum des associations le samedi 4 septembre et de la brocante le 19 septembre, vous pourrez vous faire vacciner gratuitement dans la salle de l'Hôtel de ville de 10 h à 18 h sans rendez-vous, pour la première ou seconde injection (il faudra présenter le certificat de la première dose). Pour les enfants à partir de 12 ans et jusqu'à 16 ans, une autorisation parentale signée par l'un des deux parents sera nécessaire. Pour réserver votre dose de vaccin, merci de contacter l'accueil de la Mairie au 01 45 16 68 00.

Afin d'obtenir l'attestation administrative pour le pass sanitaire, vous devrez présenter votre carte vitale ou le formulaire d'affiliation où figure le numéro de sécurité sociale.

Notre démocratie locale vacillerait-elle ?



En nous plaçant au deuxième tour de notre canton Bry/Villiers/Le Plessis lors des élections départementales de juin dernier, vous avez réaffirmé l'ancrage de notre groupe d'opposition Vivons Bry dans notre commune. Nous nous en réjouissons, nous vous en remercions et nous en sortons encore plus forts pour faire valoir nos projets d'alternance.

Les voix importantes exprimées au premier tour pour le mouvement de gauche en alliance avec les écologistes soulignent également le besoin des Bryards pour plus de solidarités et une volonté de transition écologique. Celle-ci en lien avec l'amélioration de notre cadre de vie nous tient à coeur car elle engage notre jeunesse, la plus mobilisée à cette cause et c'est une chance. Nous avons été les premiers à porter le projet des cours oasis dans les établissements scolaires, nous insistons pour lancer en priorité un vaste projet de mobilité douce à Bry avec un véritable aménagement de pistes cyclables sécurisées, d'accroître la végétalisation de notre ville dans les quartiers les plus urbanisés...

Les finances de notre ville ne sont pas extensibles et des choix politiques doivent être faits, la transition écologique est pour nous une priorité. A contrario, à peine élu, Mr Le Maire lance une étude coûteuse de parking en place du gymnase Félix Faure avec, nous le répétons, 3 options : parking seul, reconstruction d'un gymnase au-dessus, construction de logements au-dessus. Lors de la campagne départementale et du conseil municipal, nous avons tenu à apporter l'information aux Bryards en leur présentant le scénario établi en commission urbanisme.

En tant qu'élus, nous ne pouvons accepter d'être traités de « menteurs » par le premier magistrat de la ville sur des éléments émanant de ses directives que nous portons à votre connaissance. Notre conseil municipal prend des tournures de chambre d'enregistrement où seul Le Maire décide, ses conseillers municipaux n'expriment jamais leur position, peut-être au risque d'être écartés comme vient de l'être l'un d'entre eux.

Le refus du débat d'idées, l'étouffement de la démocratie et le non-respect des élus n'a jamais rien apporté de bon.

En vous souhaitant une très bonne rentrée.

Sandrine Lalanne
Conseillère municipale
Groupe d'opposition « Vivons Bry »
Vivonsbry.fr
s.lalanne@bry94.fr

Bry-sur-Marne, futur poumon économique



La crise sanitaire a lourdement impacté nos entreprises qui ont dû rapidement s'adapter afin de survivre pour certaines. Nous avons sans cesse échangé avec celles qui demandaient un soutien pour les informer des dispositifs d'aides à leur disposition.

Après le soutien d'urgence, viendra le temps de nous projeter vers l'avenir en accélérant le développement économique de Bry. Monsieur le Maire, Charles ASLANGUL, Laurent TUIL, Conseiller Municipal délégué aux commerces, artisanats et TPE, et moi-même, sommes pleinement mobilisés vers l'objectif de faire de Bry un poumon économique de l'est parisien.

En effet, nous bénéficions d'une localisation idéale proche de Paris, d'un réseau de voies et de transports importants, et d'un cadre agréable propice à l'installation d'entreprises.

Nos objectifs durant les prochains mois :

Tout d'abord, nous allons rapidement rencontrer les acteurs de la vie économique de notre ville afin de faire un état des lieux et réfléchir aux leviers qui leur permettront de faciliter et accroître leurs activités.

Nous allons réfléchir conjointement avec les commerçants à la création d'une association des commerçants. Cet outil juridique permettrait à la ville de les accompagner dans leurs animations et même au-delà. Le digital et les nouvelles façons de consommer nécessitent une adaptation : nous souhaitons les accompagner dans cette transition digitale. De manière plus large, créer un site pour centraliser l'ensemble des entreprises de la ville afin de les rendre plus visible et les rapprocher de la population. Il faut, en outre, plus d'entreprises Bryardes candidates aux appels d'offre de la Ville, nous y travaillons.

Par ailleurs, nous souhaitons ramener des commerces de proximité dans les hauts de Bry. La livraison prochaine des résidences des Terrasses de Bry sur l'ancienne plaine de jeu nous donnera la possibilité de le faire et nous y sommes très attentifs. Nous sommes en discussion avec le promoteur à ce sujet.

Enfin, le projet du pôle image piloté par Monsieur le Maire, autour des studios de cinéma et de l'INA, sera vecteur d'une très forte attractivité économique de Bry. Une chance pour la Ville !

Christophe ARZANO
Adjoint au Maire délégué aux Marchés Publics,
Développement Economique, Emploi et Communication
Groupe de la majorité municipale
« Ensemble pour Bry avec Charles Aslangul »
c.arzano@bry94.fr

SAMEDI 3 SEPTEMBRE

Événement

FORUM DES ASSOCIATIONS



Venez à la rencontre des différentes associations culturelles, sportives et sociales de la ville.

Horaire : de 14 h à 18 h
Lieu : gymnase Félix Faure et parvis de l'Hôtel de Ville
+ d'infos : voir article en page 23

SAMEDI 11 SEPTEMBRE

Animation

FÊTE FORAINE



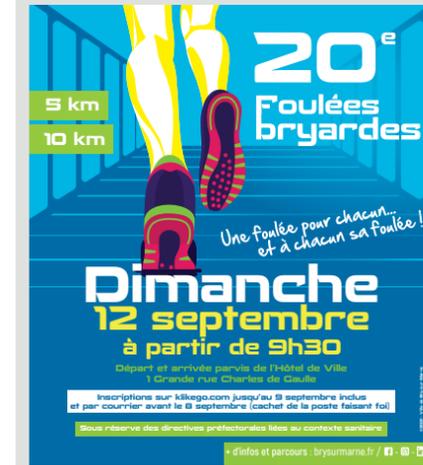
Manège enfantin, pêche aux canards, tir aux fléchettes, chamboulout, tir à la carabine, jeux d'adresse, structure gonflable, trampoline et stands crêpes et churros.

Horaire : de 14 h à 19 h
Lieu : square de Lattre de Tassigny
Ouvert jusqu'au 3 octobre 2021

DIMANCHE 12 SEPTEMBRE

Événement

20^E FOULÉES BRYARDES



+ d'infos : voir article en page 22

DIMANCHE 19 SEPTEMBRE

Événement

BROCANTE



Comme chaque année, la traditionnelle brocante de Bry vous donne rendez-vous de la Grande rue à la place Carnot.

Horaire : de 8 h à 18 h
Lieu : de la Grande rue à la place Carnot
+ d'infos : voir article en page 23

JEUDI 23 SEPTEMBRE

Conférence



« NAPOLEON ET PARIS »



Présentée par Hélène NORLÖFF

Horaire : 14 h 30
Lieu : Salle de l'Hôtel de la Ville
Tarif : 10 €
+ d'infos : officetourisme-bry.fr

LUNDI 27 SEPTEMBRE

Vie municipale

CONSEIL MUNICIPAL

Horaire : 20 h
Lieu : gymnase Félix Faure

MARDI 28 SEPTEMBRE

SORTIE



NOUVEAU TRIBUNAL DE PARIS



Horaire : de 9 h 15 à 14 h 15
Lieu : Nouveau Tribunal de Paris
Tarif : 45 €
+ d'infos : officetourisme-bry.fr

Vous êtes nombreux à poser des questions sur votre ville par courrier, téléphone, courriel ou lors de rencontres. On vous répond.

“ Des conseils pour une rentrée éco-responsable ? ”

☎ Marion E.

Notre réponse :

Les vacances sont terminées et vous avez sûrement hâte de reprendre le chemin de l'école avec de nouvelles résolutions comme réduire votre empreinte sur la planète en adoptant des bons gestes ? Nous vous proposons quelques conseils et astuces pour préparer une rentrée scolaire sous le signe de l'écologie.



1) **Réutiliser.** Vous pouvez faire le tri des fournitures de l'année passée et garder le matériel qui est encore en bon état : par exemple, le cartable peut retrouver une seconde vie ainsi que les trousse, les stylos, les classeurs, les pochettes plastiques, les protège-cahiers, etc.

2) **Acheter d'occasion.** Des offres de fournitures en seconde vie sont disponibles sur les sites de vente en occasion ou lors de ventes associatives, de brocantes ou de bourses aux livres.

3) **Respecter l'environnement.** Si vous préférez vous rendre en magasin, vous pouvez privilégier des produits plus respectueux de l'environnement repérables grâce aux labels et logos qui garantissent que le produit respecte les normes écologiques et environnementales. Par exemple, pour

la papeterie et le matériel informatique, vous pouvez retrouver l'écolabel européen, l'écolabel nordique, logo Ange Bleu, norme française environnement. D'autres certifications, l'écolabel international FSC et l'écolabel européen PEFC indiquent que le papier est issu de forêts gérées durablement.

4) **Prendre soin du matériel.** Tout au long de l'année, vous pouvez préserver votre matériel en adoptant quelques gestes simples : refermer le bouchon des feutres, utiliser le verso d'une feuille...

5) **Goûter zéro déchet.** Pour le goûter, optez pour de nouvelles pratiques : vous pouvez réduire l'utilisation de sachets individuels en privilégiant des biscuits en vrac par exemple et en utilisant une boîte à goûter. Dans le cartable ou dans le sac de sport, vous pouvez privilégier une gourde réutilisable plutôt qu'une bouteille d'eau en plastique jetable. ■

“ Comment obtenir le pass sanitaire si on n'est pas vacciné contre la Covid-19 et où doit-on le présenter ? ”

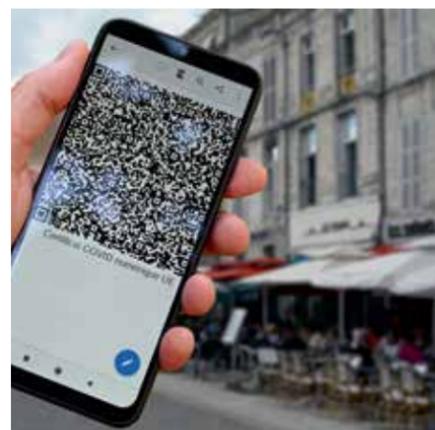
📘 Jennyfer A.

Notre réponse :

Si une personne n'est pas vaccinée et ou n'a pas eu le Covid-19 datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois, elle peut obtenir son pass sanitaire en présentant un test négatif au Covid-19 daté de moins de 72 heures. Sont concernés, les tests PCR classiques, les tests antigéniques mais également les autotests réalisés en présence d'un professionnel de santé. À noter que ces tests actuellement remboursés par la Sécurité sociale vont devenir payants à partir de la mi-octobre.

rique via l'application TousAntiCovid, dans de nombreux lieux de loisirs et culturels, des événements, des établissements, salles de jeux, salons et foires, bars et restaurants, les campings, les transports longue distance, voyager en Europe et à l'international ainsi que récemment, dans certains centres commerciaux. Nous vous invitons à consulter le site gouvernement.fr pour consulter la liste complète et actualisée.

Pour les commerces, le pass sanitaire n'est pas obligatoire, mais le préfet ou le gérant du magasin peuvent décider de le rendre obligatoire. ■



PHARMACIES DE GARDE*

Dimanche 5 septembre
Pharmacie de la Gare
Nogent le Perreux
12 place Robert Belvaux
94170 Perreux-sur-Marne

Dimanche 12 septembre
Pharmacie Jules Ferry
117 boulevard d'Alsace Lorraine
94170 Perreux-sur-Marne

Dimanche 19 septembre
Pharmacie du RER
53 boulevard du Général Gallieni
94360 Bry-sur-Marne

Dimanche 26 septembre
Pharmacie Gallieni
32 boulevard Gallieni
94130 Nogent-sur-Marne

*Sous réserve de modification de dernière minute.
Retrouvez toutes les gardes en temps réel sur monpharmacien-idf.fr

Pour les gardes de nuit (après 20 h) : se renseigner au commissariat de Nogent. Tél : 01 45 14 82 00.



Une petite annonce à faire passer pour de l'aide à la personne ?

Espace emploi
Rez-de-chaussée du bâtiment administratif
Rue Félix Faure
Tél. : 01 45 16 68 40
@ : mairie@bry94.fr
www : bry94.fr

ÉTAT-CIVIL

Naissances

Bienvenue à Louis D'AGOSTINI, Dumitru ZASTAVNETCHI, Aliénor DEVÈS, Nelya SARDJANE, Alix SABATTIER, Rayen ROUIS, Mahalia MELYON NÉOLA, Nikolas PAZDRO, Soheil MAGHREBI, Teyah-Mamba MUANZA MANIKAYI

Mariages

Félicitations à Jean-Baptiste MEL et Mai LE, Olivier GROLIER et Isabelle HUVIER, Marie RAMOS et David JOCHIMOWICZ, Chloé CHICHEPORTICHE et Riffi MANDANDA, Béatrice CLAUDE et Ebenezer AGBO, Maria MOUSTANY-SIR et Hatim ABDOULALY

Pacte civil de solidarité (PACS)

Félicitations à Amandine SAUTRON et Alexandre SHIEK BAVA, Laurent TUIL et Kevin PACHECO, Pauline GANDIA et Nicolas RIGAUDIERE

Décès

Toutes nos condoléances pour les décès de Pierre René LAURENT, Lionel MABELLE

📄 inscription alerte SMS

Complétez le formulaire sur bry94.fr et faites-le parvenir à la Police municipale (sur place ou par voie postale).

Vous ne recevez pas la Vie à Bry ?

01 45 16 68 00

NUMÉROS UTILES

Urgences
112
(numéro européen)

Urgences médicales
Samu - Sami
15

Police municipale
01 45 16 68 22

Police
17

Sapeurs-pompiers
18

N° Violences femmes info
3919

N° Enfance en danger
119

N° national canicule
0 800 06 66 66

Grand froid
01 45 16 68 22

Besoin d'un conseil
conjugal, d'urbanisme etc.
Retrouvez l'ensemble des permanences en mairie sur
brysurmarne.fr

Emballages & papiers
Tous les jeudis matin

Déchets verts
Tous les mercredis après-midi

Déchets ménagers
2, 3 ou 4 fois selon les secteurs*

Encombrants Collectifs
1 vendredi /2 selon secteurs*
Individuels
sur rendez-vous au 0 800 611 544 (n° vert)

Déchèterie
Transférée à Noisy
9 rue de la Plaine
Tous les jours sauf jeudi**

* Retrouvez les secteurs sur parisestmarnebois.fr

** Retrouvez les horaires sur noisylegrand.fr



VILLE DE BRY-SUR-MARNE

Moult viel que Paris

20^e Foulées bryardes

5 km

10 km

*Une foulée pour chacun...
et à chacun sa foulée !*

Dimanche 12 septembre à partir de 9h30

Départ et arrivée parvis de l'Hôtel de Ville
1 Grande rue Charles de Gaulle

Inscriptions sur [klikego.com](https://www.klikego.com) jusqu'au 9 septembre inclus
et par courrier avant le 8 septembre (cachet de la poste faisant foi)

Sous réserve des directives préfectorales liées au contexte sanitaire

+ d'infos et parcours : [brysurmarne.fr](https://www.brysurmarne.fr) /  -  - 